

CDC Habitat et la SEMIR s'associent pour développer le cœur de ville de Rambouillet et son territoire

Paris, le 10 mai 2019

La Société d'Economie Mixte Immobilière de Rambouillet (SEMIR) a signé un protocole avec CDC Habitat établissant les bases d'un partenariat pour s'inscrire dans un développement volontaire du territoire de Rambouillet en disposant d'une capacité d'intervention renforcée. CDC Habitat va ainsi devenir actionnaire de la SEMIR et partager ses expertises en tant que premier bailleur de France.

Un plan stratégique ambitieux pour le développement territorial de Rambouillet

L'objet du pacte conclu par la SEMIR et CDC Habitat consiste en un **appui financier et opérationnel de CDC Habitat à la construction et aux réhabilitations énergétiques du parc social à Rambouillet, ainsi qu'à l'optimisation des services aux locataires.** La SEMIR va notamment :

- accroître son développement dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville avec l'opportunité de monter des opérations plus ambitieuses conjointement avec CDC Habitat ;
- bénéficier d'une adhésion aux groupements d'intérêt économique de CDC Habitat.

Soutenir localement le développement de Rambouillet

Le partenariat entre la SEMIR et CDC Habitat est basé sur un principe d'ancrage local, qui entend privilégier l'indépendance de la gouvernance de la SEMIR et **la prééminence de la décision locale.**

La SEMIR apportera sa connaissance du territoire et de ses enjeux, notamment au titre du programme Action Cœur de Ville. CDC Habitat et la SEMIR analyseront conjointement les montages permettant de réaliser des opérations d'investissement dans le cadre du plan de développement de la SEMIR.

Une coopération dans le champ de l'aménagement urbain sera également mise en place, compte tenu des savoir-faire des deux entités en matière d'intervention et de gestion sur sites complexes tant en amont (recherche d'investisseurs ou de fonciers) qu'en aval.

Un partenariat volontairement inscrit dans la durée

Le développement d'un territoire, aussi bien économique qu'urbain, doit s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi, selon la proposition de Marc Robert, président-directeur général de la SEMIR, CDC Habitat entrera comme troisième actionnaire à son capital, après la Caisse des Dépôts.

CDC Habitat mobilisé et mobilisable sur tous les territoires

CDC Habitat déploie dans le cadre de cet accord avec la SEMIR une démarche d'accompagnement proposée à tous les bailleurs sociaux de France, aujourd'hui en plein bouleversement (regroupement obligatoire, baisse des ressources, etc.), dont les Sociétés d'Economie Mixte.

Les compétences d'analyse des enjeux territoriaux, les stratégies de développement et leviers financiers innovants de CDC Habitat entrent au service de tous les Organismes de Logement Sociaux (OLS), dans le respect de leur autonomie et de leurs spécificités locales.

Pour Jean-Christophe Hivernat, directeur du premier bailleur social de Rambouillet, « *La SEMIR a choisi de signer un partenariat avec CDC Habitat, d'une part pour bénéficier de ses savoir-faire et de sa capacité d'innover en termes de maîtrise d'ouvrage et de financement notamment. D'autre part car il est le seul opérateur à pouvoir répondre à notre besoin dans le respect des autonomies individuelles* ».

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 495 000 logements. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018, et couvre l'intégralité de l'offre de logements locatifs (très social, social, intermédiaire et accession), lui permettant d'offrir à ses résidents un véritable parcours résidentiel. En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

www.cdc-habitat.com

[Rejoignez-nous sur twitter](#) 

SEMIR

Société d'économie mixte immobilière de la Ville de Rambouillet, la SEMIR est le premier bailleur de Rambouillet avec plus de 1 000 logements. Son parc est pour moitié conventionné et la société gère directement des résidences pour étudiants, un foyer jeunes actifs et des logements d'insertion pour les jeunes. Elle porte également 3 EHPAD et une politique d'accession à la propriété.

Sa mission est de soutenir le développement du territoire et de sa population. Elle a développé un accompagnement social de proximité, notamment via la culture, le maintien à domicile de ses séniors et un parcours résidentiel. Outil opérationnel de la Ville de Rambouillet, elle participe au programme Action Cœur de Ville.

**CONTACTS
PRESSE**

Caroline Hecquet
CDC Habitat
06 14 94 30 25
caroline.hecquet@cdc-habitat.fr

Gauthier Bencheikh
Cabinet CLAI
07 77 26 24 59
cdchabitat@clai2.com